

N/REF : 5/08/2025 10H34 C:000654 I:03721

MAIRIE LE HINGLE

V/Appel du Mardi 05/08/2025 a 10H34

**3, VOIE ROMAINE
22100 LE HINGLE**

IMMEUBLE : ROUTIER
PARKING ROUTIER
22100 LE HINGLE

Rennes, le

01 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ECOLE - MR PEZEILE STEPHANE 06 48 41 69 04

MOTIF : VIDANGE BAC A GRAISSE ECOLE

Donneur d'ordre : M. S PEZERILE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe haute pression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 12/08
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE BAC A GRAISSE 200L
CONTROLE : BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 12/08/25 a 11H00 M. S PEZERILE

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUI TE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Pomp./Curage Bac a Graisses	2	240,00	240,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
0,50	M3 Déchets Graisses	2	59,00	29,50

TOTAL H.T.	269,50
T.V.A. a 20,00%	53,90
TOTAL T.T.C.En EURO	323,40

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.